

ANALYSE

Les Français libres : une approche sociologique

Entretien avec Jean-François MURACCIOLE
Propos recueillis par François BROCHE

Qu'il soit ou non spécialiste de la France Libre, le lecteur ne peut manquer d'être surpris par l'originalité de la démarche : une véritable sociologie des quelque 50 à 60 ou même 70.000 hommes qui ont rejoint le général de Gaulle.

Comment expliquer qu'il ait fallu attendre plus de soixante ans pour que cette approche soit entreprise ?

Jean-François Muracciole : Il n'est pas facile de répondre à cette question sans paraître présomptueux. Il est de fait que les études sur la France Libre en général ont longtemps souffert (les forces se rééquilibrent depuis quelques années) d'un déficit d'intérêt de la part des historiens au bénéfice de la Résistance intérieure, devenue en quelque sorte le paradigme de l'ensemble de la Résistance. Il n'est pas anecdotique de remarquer que les deux études majeures sur la France Libre (la monumentale biographie de Jean Moulin par Daniel Cordier et la non moins monumentale synthèse de Jean-Louis Crémieux-Brilhac) sont à la fois tardives (fin des années 1990) et le fait d'anciens Français libres devenus historiens et non d'historiens universitaires. Songez que, depuis vingt ans, pas une seule thèse universitaire n'a été consacrée à la 2^{ème} DB ou à la 1^{ère} DFL ! Autrement dit, avant de se lancer dans des études transversales (comme la sociologie des combattants) ou plus précises (comme la remarquable analyse du BCRA par Sébastien Albertelli), il a fallu attendre que ce socle de base soit constitué. On peut espérer que, dans les années à venir, l'étude de la France Libre, qui demeure largement en chantier, devienne une branche active de la recherche en histoire contemporaine. Une génération très prometteuse de jeunes chercheurs (Aurélie Luneau, Sébastien Albertelli, Stéphane Simonnet, pour n'en citer que trois) le laisse espérer.

F.B. : Vous reconnaissez vous-même que votre enquête ne porte que sur une base de données d'environ 4000 individus. Dans quelle mesure cet échantillon, certes important, est-il représentatif de l'ensemble de la population française libre ?

J.-F. M. : Cette interrogation m'a obsédé pendant les neuf années qu'a duré ce travail. Dans la mesure où, sur ce point tout au moins, cette étude pionnière ne pouvait, par définition, se référer à une sociologie de référence des Français libres. Dans le même temps, il était impossible de prétendre à l'exhaustivité : l'étude du parcours de chacun des 32 000 combattants (pour se limiter aux citoyens français) ou, plus encore, de l'ensemble des 60 000 soldats des FFL est hors de portée. Seule la méthode par échantillonnage était envisageable, méthode par ailleurs courante pour les études prosopographiques, terme savant et barbare par lequel les historiens désignent tout simplement la sociologie historique.

Dans ces conditions, comment s'assurer que le corpus constitué est représentatif ? Sans négliger une inévitable marge d'incertitude, plusieurs indices permettent de croire à une forte fiabilité du corpus (je préfère ce terme à celui d'échantillon statistiquement parlant inexact, faute d'étude de référence auquel on pourrait le comparer) :

- D'abord la variété des sources grâce auxquelles le corpus a été réalisé : témoignages d'anciens Français libres (environ 700), de veuves ou de descendants de Français libres (900), études des archives (et principalement des fiches d'engagement conservées au SHD), précieuses notices nécrologiques de la *Revue de la France libre*, littérature de mémoire et de témoignage, etc. De cette façon, on évite au moins le travers traditionnel de ce genre d'étude : la limitation aux seules élites, c'est-à-dire à ceux qui ont pris la parole au nom des autres après la guerre.

- Ensuite l'importance du corpus lui-même : dans la mesure où ce travail ne s'intéresse qu'aux Français libres « français » et « extérieurs » (c'est-à-dire à l'exclusion des soldats coloniaux et des combattants des réseaux en France du BCRA), soit à 32 600 personnes, le ratio est de un pour huit. On considère généralement en sociologie historique qu'un ratio de un pour dix, voire de un pour quinze est suffisant.

- Enfin, des indicateurs statistiques. Ainsi le corpus est-il stabilisé : à partir du 2000^{ème} individu, les principaux résultats n'ont plus varié qu'à la marge. En outre, les résultats auxquels je parviens sont en accord avec ceux que l'historiographie avait déjà établis, ce qui milite en faveur de la fiabilité du corpus : ainsi l'âge moyen d'engagement, le nombre ou la dispersion des pertes, la proportion d'étrangers. Cela dit, sur beaucoup d'autres points, mes conclusions prennent le contre-pied de l'historiographie, en particulier sur les origines sociales des Français libres.

F.B. : Votre sous-titre, « l'autre Résistance », suggère l'idée qu'il y avait deux Résistances, l'une de l'intérieur, l'autre de l'extérieur. Ne peut-on penser au contraire qu'il n'y avait qu'une seule résistance à l'occupation allemande du

territoire national ? Pour le général de Gaulle, la France Libre n'incarnerait-elle pas « l'âme de la Résistance nationale » (discours du 29 novembre 1940) ?

J.-F. M. : Certes, pour le général de Gaulle, comme pour l'écrasante majorité des résistants, la Résistance est « une et indivisible », ses diverses fractions n'exprimant que les facettes nécessairement différentes d'un combat commun. A titre personnel, j'aurais effectivement tendance à considérer qu'en dépit de ses fractures et clivages, la Résistance est d'abord l'expression d'un refus patriotique de la défaite et de l'occupation et d'une aspiration à la libération en même temps qu'à la rénovation (révolution pour certains) du pays. Ce qui ne signifie pas pour autant que tous les résistants de l'intérieur (les mémoires de Claude Bourdet ou de Henri Frenay sont éclairants à cet égard) aient considéré que leur combat découlait ou était la conséquence de l'appel du 18 Juin.

Cela dit, le sous-titre de l'ouvrage ne fait pas référence à ces clivages, mais plutôt à l'état de l'historiographie et à son excessive polarisation autour de la Résistance intérieure que nous évoquions tout à l'heure. L'un des objets de ce livre est de montrer que la Résistance ne se limite pas, loin s'en faut, aux mouvements, aux maquis et aux réseaux et qu'elle fut aussi un combat sous l'uniforme et à l'extérieur du territoire national. C'est donc la notion de résistance « extérieure » que j'ai voulu étudier autour d'un double arrachement : non seulement au cadre légal ou régulier de Vichy, mais aussi à l'environnement familial et matériel. S'engager dans la France Libre, en effet, c'est quitter famille, métier, études, relations, sans espoir de retour et à un moment où la victoire finale était loin d'être évidente. Cette Résistance-là, cette « autre » Résistance n'a été, hélas, que fort peu étudiée par les historiens.

F.B. : *Pour expliquer l'occultation de l'histoire de la « Résistance extérieure » (la France Libre), vous avancez plusieurs causes (fermeture des archives, volonté du Général de minimiser la Résistance intérieure, historiographie vichyste envahissante). Ne peut-on y ajouter la volonté du parti communiste d'exercer une sorte de préemption sur la Résistance intérieure, et aussi la volonté des Français libres survivants (comparable, toutes choses étant égales par ailleurs, à celle des rescapés des camps de concentration) de ne pas s'appesantir sur le passé et même de l'oublier ?*

J.-F. M. : Certainement, la « captation » de la Résistance par le PCF (encore qu'elle ait suscité des antidotes) de même que le silence des Français libres (pudeur ?, modestie ?, volonté de tourner la page ?) ont été des facteurs importants. On peut aussi imaginer que le départ, puis le décès du général de Gaulle et le déclin du gaullisme politique (du moins dans sa forme orthodoxe) ont eu leur influence sur cette occultation.

Toutefois, les causes d'un tel phénomène qui touche à la mémoire collective sont forcément diverses et complexes. Observons en premier lieu que cette occultation de la France Libre et des Français libres semble assez récente. Sous réserve d'inventaire, les quelques études dont nous disposons pour les années 1950-1960 (analyses des manuels scolaires, des commémorations, des noms de rues, etc) montrent que la nation honorait alors sensiblement à parts égales les deux facettes de la Résistance. J'aurais tendance à penser que la victoire de « l'intérieur » sur « l'extérieur » est récente, contemporaine de la « redécouverte » de Vichy dans les années 1970 (initiée par l'historien américain Robert Paxton) et de l'essor consécutif de la monumentale historiographie de Vichy qui a en quelque sorte contraint les historiens à penser la Résistance sous le prisme dominant de Vichy ou dans son rapport à Vichy. Chez certains historiens, ce tropisme métropolitain est allé si loin que la définition de la Résistance qu'ils ont proposée écarte les Français libres ! La nation, obsédée par le travail de mémoire sur les années noires, a suivi le même mouvement. Lorsque les médias « grand public » (cinéma et téléfilms, reportage dans les magazines, romans historiques, etc.) abordent l'histoire de la Résistance, c'est toujours en l'insérant dans le cadre métropolitain et dans un triangle dont les trois côtés sont l'Allemand, Vichy (ou le collabo) et le résistant de l'intérieur. Dans une telle perspective, le combat des Français libres devenait difficilement compréhensible ; il ne pouvait que former un angle mort de la mémoire.

Il n'est pas interdit de penser que, sur le plan de la mémoire, les choses se jouent à un niveau encore plus profond. La mémoire nationale française, aussi loin que l'on remonte, est attachée à la terre. Elle retient et honore ceux qui, au péril de leur vie, se sont accrochés au sol national et l'ont défendu : soldats de l'An II, gardes nationaux et francs-tireurs de 1870, « poilus » de 1914, maquisards de 1944. Les Français libres, tout comme d'ailleurs les explorateurs et les bâtisseurs de l'empire colonial, les volontaires des Brigades internationales, les parachutistes d'Indochine ou les appelés d'Algérie, quelle que soit l'orientation de leurs combats ou de leurs entreprises, trouvent difficilement leur place dans cette façon de concevoir le passé. On notera d'ailleurs qu'il en va de façon inverse en Grande-Bretagne, pays tourné vers la mer où la mémoire nationale s'attache plus volontiers à ceux qui sont partis.

F.B. : *Concrètement, comment avez-vous procédé ? Comment s'est manifestée l'aide que vous ont apportée Christine Levisse-Touzé, Georges Caïtucoli et Henri Ecochard ?*

J.-F. M. : Leur aide fut décisive et je tiens à les en remercier à nouveau. Christine Levisse-Touzé et, plus encore, Georges Caïtucoli m'ont ouvert le milieu des Français libres. La Fondation de la France Libre a été d'un sou-

tien particulièrement précieux dans la recherche des témoins, mettant à ma disposition son riche réseau de correspondants. Qu'il me soit d'ailleurs permis de lancer dans vos colonnes un nouvel appel au témoignage à l'attention des Français libres ou des familles de Français libres que je n'aurais pas encore contactés. Quant au travail immense d'Henri Ecochard, il fut essentiel, offrant un recensement sinon exhaustif, du moins très large des Français libres, ainsi qu'un socle minimal d'informations biographiques.

F.B. : *Votre décision d'exclure – provisoirement – de votre étude les coloniaux risque de ne pas être bien comprise. Tous n'étaient pas des militaires de carrière, comme les tirailleurs africains, beaucoup étaient des volontaires, à l'image des hommes du Pacifique ou des Comptoirs de l'Inde. La place de l'Empire dans la naissance et le développement de la France Libre a été si importante que l'on ne comprendrait pas qu'elle ne fasse pas l'objet d'une étude particulière. Vous faites allusion à un second volume consacré aux coloniaux, l'avez-vous déjà mis en chantier ?*

J.-F. M. : Vous avez parfaitement raison ; la part de l'empire colonial fut décisive dans la naissance et l'affirmation de la France Libre. J'irai même plus loin. On oublie trop souvent que la France Libre, par les ralliements d'hommes et de territoires qu'elle a suscités, par le cadre de ses premiers combats, par ses lieux de pouvoir, par ses lignes de force, est un phénomène colonial (au sens où il se déploie dans l'espace colonial). Pas de contresens donc sur l'exclusion des « coloniaux » (encore que je leur consacre quelques pages) : ils sont bien d'authentiques Français libres. Pourtant, j'ai choisi de ne pas les associer, dans un premier temps du moins, à ce travail sociologique. L'explication de ce choix est double. En premier lieu, la méthode que j'ai employée (croisement des témoignages et des sources archivées) est impossible à mettre en œuvre avec les tirailleurs pour la simple raison que, l'espérance de vie étant ce qu'elle est en Afrique, la plupart d'entre eux sont décédés. En outre, et surtout, mon objectif visait à établir une sociologie et une analyse des motivations des Français libres citoyens français de façon à comparer ces résultats avec ceux dont nous disposons pour la Résistance intérieure. La présence massive des coloniaux aurait faussé les données sociologiques (comment faire apparaître, par exemple, la surreprésentation de la Bretagne ? ou celle des minorités religieuses juive et protestante au sein de la France libre?).

Par ailleurs, on se doute aisément, même si le combat est le même, que les motivations d'un jeune lycéen parisien, d'un tirailleur d'AEF ou d'un volontaire de Nouvelle-Calédonie ne relèvent pas de logiques semblables. Ce sont d'ailleurs les mêmes raisons qui me poussent à ne pas retenir dans mon *corpus* les citoyens français qui combattent dans les réseaux métropolitains du BCRA ou les sympathisants des comités de la France libre qui ne

sont pas d'authentiques combattants. Il m'a donc paru préférable de distinguer les sujets et d'aborder spécifiquement la question des Français libres d'outre-mer dans un second volume dont le chantier commence.

F.B. : *En ce qui concerne le chiffre des hommes de toutes les armes et de tous les horizons engagés dans la France Libre, votre estimation globale (70.000) est largement supérieure à celles de vos prédécesseurs (50.000 environ). Comment expliquez-vous cet écart ?*

J.-F. M. : C'est une question complexe et, à bien des égards, un véritable casse-tête, les sources se contredisant plus que de raison. Pour faire simple, rappelons que les travaux pionniers des années 1950, établis sur l'étude des fiches d'engagement et sur lesquels l'historiographie s'est longtemps appuyée, ont établi une évaluation autour de 53 000 Français libres (en excluant les membres des comités). De même, l'enquête récente conduite par Henri Ecochard, qui s'appuie sur la même source, en dépit du fait qu'elle ne soit pas entièrement achevée, fournit une estimation très proche.

En revanche, dans les archives des FFL, le document récapitulatif le plus tardif de l'état-major de Londres (octobre 1942) fait état de 41 600 combattants pour les seules forces terrestres (parmi lesquels 20 000 coloniaux). Si l'on ajoute au moins 15 000 marins et aviateurs et environ 10 000 ralliés d'octobre 1942 au 31 juillet 1943 (date de dissolution des FFL et de clôture des engagements), on peut imaginer que le nombre global de combattants est proche de 60/65 000, parmi lesquels 32 600 Français (Jean-Noël Vincent, dans une solide étude de 1983, parvenait déjà cette estimation). Si l'on ajoute encore les membres des comités de la France libre, on peut conclure qu'environ 70 000 personnes gravitent autour du mouvement gaullien.

Dans l'attente d'études plus approfondies, on peut estimer que la différence entre les deux façons de calculer tient au fait qu'un grand nombre de tirailleurs ou d'engagés d'outre-mer n'ont probablement pas rempli de fiche d'engagement (les études fondées sur les fiches d'engagement proposent d'ailleurs une estimation très basse du nombre de coloniaux, par exemple, autour de 12 000 pour Ecochard). Cette affaire, essentielle, confirme à elle seule l'énorme retard pris par l'historiographie de la France Libre par rapport aux études consacrées à la Résistance intérieure. Le paradoxe veut que les FFL aient été une armée régulière et que pourtant, aujourd'hui encore, le calcul du nombre exact de leurs combattants fasse débat.

F.B. : *Preuves et chiffres à l'appui, vous mettez à bas ce que vous appelez « la complainte gaullienne de la faillite des élites », en montrant que les dynasties bourgeoises et les grandes familles étaient sur-représentées au sein de la France Libre. Mais*

de Gaulle parlait surtout de l'absence à Londres des « personnalités représentatives », c'étaient surtout les premiers rôles qui faisaient défaut. En outre, ce point de vue « sociologique » n'incite-t-il pas à sous-estimer la formidable fraternité – entre combattants de toutes origines – qui sera la règle au sein des FFL ?

J.-F. M.: La question de la « faillite des élites » doit être abordée à deux niveaux. Si l'on considère les volontaires qui ont rejoint de Gaulle en 1940, ou même en 1943, cette faillite est indéniable et ne révèle pas du mythe ; hormis une poignée d'officiers supérieurs et quelques hauts fonctionnaires, de Gaulle est un homme seul et cette donnée est essentielle pour comprendre ce que fut la France Libre et les mille et un obstacles qu'elle dut surmonter. En revanche, si l'on raisonne en termes sociologiques, il est frappant de constater qu'une proportion très importante des volontaires FFL (en ne considérant que les Français et en excluant les coloniaux dont la présence massive aurait faussé les résultats et interdit de révéler ce phénomène) sont issus de familles de la bonne bourgeoisie. Par leurs origines et leurs études, en un temps où à peine 6% d'une classe d'âge atteignaient le baccalauréat, ils avaient naturellement vocation à rejoindre les élites, ce qu'ils firent d'ailleurs de façon remarquable dans les années d'après-guerre. Il n'était ainsi pas rare, chez les FFL, de rencontrer un sergent chef licencié en droit, situation impensable en 1914 ou dans l'armée de Vichy (et même dans celle de la IV^{ème} République). Expliquer cette présence massive des élites (ou, si vous préférez, de leurs enfants), est une question délicate. Il est possible que l'on retrouve, à travers la France Libre, la vieille tradition d'engagement et de révolte de la jeunesse bourgeoise des écoles, les jeunes Français libres donnant ainsi la main (sociologiquement parlant) aux polytechniciens des barricades de 1830 ou aux sorbonnards révoltés de Mai 1968.

Quant à la fraternité d'armées, transcendant les clivages sociaux (mais aussi raciaux ou générationnels), elle est indéniable et je ne pense pas que l'approche sociologique la démente.

F.B. : *Ni la religion ni la politique ne semblent avoir été des facteurs décisifs d'engagement dans les FFL. En revanche, d'autres facteurs ont joué : la « veine patriotique », l'influence du milieu familial, et d'autres facteurs plus difficiles à identifier (la spontanéité, le hasard, le poids des émotions). Il semble tout de même que ce que Jean-Louis Crémieux-Brilhac appelle « la ferveur du patriotisme » demeure le facteur prépondérant.*

J.-F. M.: Il est évident que l'explication patriotique est déterminante. Tous les témoignages de Français libres, qu'ils soient contemporains ou postérieurs à la guerre, mettent en avant cette explication. L'historien, même si son devoir est de conserver une distance critique vis-à-vis de ses sources et même s'il connaît les ruses et les déformations de la mémoire, n'a pas de raison de rejeter a priori une explication que tant de données viennent conforter. Cela dit, d'autres fac-

teurs, sans exclure le patriotisme, ont aussi joué. L'une des hypothèses de l'ouvrage est de montrer le poids des facteurs familiaux dans la décision de l'engagement. Il est frappant de constater que, dans la plupart des familles de Français libres, les aînés ne s'engagent presque jamais, mais que les volontaires sont légion parmi les cadets ou les benjamins. Or, les uns et les autres ont été élevés dans le même milieu, ont été nourris des mêmes valeurs, ont suivi les mêmes études, ont été pénétrés de la même fibre patriotique.

Autre exemple : pratiquement tous les officiers d'AEF rejoignent la France Libre, mais presque aucun de leurs collègues d'AOF ne les imite. Il serait pourtant absurde de prétendre que les uns sont plus patriotes que les autres ; ici le hasard des affectations avant la guerre associé à d'évidentes contraintes matérielles (comment rejoindre les FFL depuis le Sénégal ?) sont déterminants. En un mot, le patriotisme est bien la clé de l'engagement dans la France libre, sans que cela dispense pour autant de pousser plus loin l'analyse et d'étudier les facteurs qui permettent au patriotisme de s'exprimer (ou de ne pas le faire).

F.B. : *Sur le comportement des troupes FFL, vous dites qu'elles se comportent « globalement bien ». Dans les exactions à l'égard des civils, commises surtout pendant la campagne d'Italie, quelle est au juste la part des troupes françaises libres proprement dites ?*

J.-F. M.: Concernant la campagne d'Italie, les exactions assez nombreuses (viols et pillages) qui furent commises par le Corps expéditionnaire français – CEF – ne sont pas le fait des troupes FFL. A ma connaissance, aucun document d'archive, ni du côté français, ni du côté italien, ne permet d'incriminer la 1^{ère} DFL du général Brosset, l'une des quatre divisions du CEF. Cela est d'autant plus remarquable que la 1^{ère} DFL combat alors, lors du percement de la ligne Gustav (fin mai 1944), dans la vallée du Liri, précisément là où les exactions les plus nombreuses furent commises, principalement par les goums marocains du général Guillaume. On peut imaginer que cette différence radicale d'attitude tient à la fois à l'esprit FFL (idéalisme, troupe formée de volontaires, qualité de l'encadrement) et à la dureté traditionnelle des goums. D'une façon plus générale, les archives dressent effectivement le portrait d'une troupe dont le comportement, sans être parfait, est plus que correct, surtout si on le compare à celui des autres armées de la Seconde Guerre mondiale.

F.B. : *Dans une dernière partie consacrée aux « mémoires des Français libres », vous écrivez que l'après-guerre apparaît sous le signe de la déception et de la désillusion, les Français libres ont le sentiment d'être rejetés. Et pourtant, vous établissez par ailleurs qu'ils ont occupé une place de premier plan dans la société, dans la haute administration, dans l'industrie, dans l'armée, enfin aux commandes l'Etat. Comment expliquez-vous ce décalage ?*

J.-F. M.: Les deux mouvements ne sont pas contradictoires. Si l'on interroge

les Français libres, le sentiment d'échec et de rejet de la nation à leur égard l'emporte. Ici parlent la mémoire, l'affect, le ressenti. Si, au contraire, on examine ce que furent leurs destinées sociales et professionnelles objectives après la guerre, on s'aperçoit que les réussites furent plutôt éclatantes, en tout cas nettement supérieures à la moyenne nationale (ce qui n'est d'ailleurs guère surprenant si on se souvient du caractère élitiste de leurs origines sociales). Ce phénomène de décalage est assez classique et fréquemment observé en sociologie historique : on a souvent tendance à estimer subjectivement sa réussite comme moins brillante qu'elle ne fut en réalité.

F.B. : *A propos de Bir Hakeim, vous déplorez que cette bataille, qui reste à jamais le plus haut fait d'armes des FFL, n'ait pas inspiré un grand film sur le modèle du célèbre Alamo de John Ford. Comment expliquez-vous cette frilosité ?*

J.-F. M. : Je n'ai pas d'explication à proprement parler. Je pense que cela renvoie au silence général qui entoure les Français libres dont nous parlions tout à l'heure. La bataille de Bir Hakeim est significative à cet égard : quel meilleur scénario pour un film ? Comme le montre votre excellent livre sur la question, tous les éléments d'un bon scénario sont réunis : la beauté solennelle et la grandeur du lieu, l'attente, le huis clos, le siège, l'inégalité du rapport de forces, la défense héroïque et la sortie dans la nuit. Espérons que cette conversation suscite des vocations...

F.B. : *Enfin on peut s'interroger sur votre suggestion de « panthéoniser » Guy Môquet, qui fut incontestablement un martyr de l'occupant mais en aucun cas un résistant, comme l'ont montré divers ouvrages récents. En effet, les tracts communistes qu'il distribuait en octobre 1940 n'appelaient pas à la Résistance, ils s'en prenaient au contraire aux Anglais et aux gaullistes et recommandaient une certaine neutralité vis-à-vis de l'occupant, qui s'apparente à une collaboration passive.*

J.-F. M. : Je me suis sans doute mal exprimé et je ne suggère pas la panthéonisation de Guy Môquet. Vous avez parfaitement raison : Guy Môquet, comme d'ailleurs nombre d'autres otages communistes fusillés en 1941, fut une victime du nazisme et non un authentique résistant. Ma réflexion se situait sur un autre plan. Guy Môquet, qu'on le veuille ou non, à tort ou à raison, figure, dans la mémoire nationale, parmi les martyrs de l'Occupation : en témoignent le fait qu'il a sa station de métro à Paris, privilège refusé, par exemple, à Pierre Clostermann qui fut pourtant député de Paris, ou le fait que le président de la République ait demandé à ce qu'on lise sa dernière lettre dans les classes. Dans le passage que vous évoquez, je me demandais comment une nation fabrique ses héros et pourquoi et comment, de tous les martyrs de la période, Jean Moulin a fini par incarner le symbole de la Résistance. La réponse tient sans doute au fait que Moulin réunissait presque miraculeusement en sa personne les termes de l'équation d'union nationale autour de la Résistance que de Gaulle voulait résoudre. ■

POINT D'HISTOIRE

Le général de Gaulle et la France dans les entretiens de presse du chancelier Adenauer

Par l'ingénieur général (2s) Jean-Nicolas PASQUAY

Au cours de leurs rencontres, le Chancelier et les journalistes abordent naturellement certains sujets d'actualité.

Voici des extraits de sept entretiens illustrant l'opinion de Konrad Adenauer sur la personnalité et la politique de son interlocuteur français ainsi que les rapports entre les deux hommes

Les entretiens que Konrad Adenauer accorde à la presse s'adressent toujours à un nombre assez restreint de journalistes allemands ou étrangers. Il y a rarement plus de dix invités, parfois, même un seul. Le Chancelier, assisté de quelques collaborateurs, reçoit généralement autour d'un thé. D'où le titre *Teegespräche* donné aux volumes rassemblant les comptes rendus ou procès-verbaux (*Wortprotokoll*) des entretiens. La majorité de ces comptes rendus portent l'indication *Informationsgespräche* et un certain nombre d'entre eux sont accompagnés de la mention « confidentiel », voire même « très confidentiel ». Lorsque le Chancelier aborde un sujet sensible, il lui arrive de rappeler, parfois avec insistance, que l'information livrée ne peut être publiée. C'est le cas, notamment lorsqu'il cite certains propos tenus par un chef d'Etat ou de gouvernement.

On ne peut évidemment garantir l'exactitude des paroles que le Chancelier met dans la bouche d'un homme d'Etat. Outre d'éventuelles compréhensions imparfaites des paroles ou de déficiences de mémoire, on peut craindre que certaines phrases cursives d'Adenauer ne restituent pas convenablement des propos nuancés de ses homologues. Par contre, de nombreux indices prouvent que les procès-verbaux sont complets et fidèles. Ainsi des lapsus ou des erreurs de date sont reproduits tels que prononcés par le Chancelier : chaque volume des *Teegespräche* comporte alors, dans son importante partie consacrée aux notes explicatives, les rectifications nécessaires.

La série *Teegespräche* couvrant les 14 années (1949-1963) pendant lesquelles K. Adenauer a été chancelier comporte quatre volumes. On s'est intéressé aux trois volumes couvrant la période où le général de Gaulle et le Chancelier Adenauer ont été simultanément au pouvoir. Pour cette période on compte 85 entretiens